

Massif de l'Hautil - coupes forestières 2023-2024



Le massif forestier de l'Hautil est géré par la direction de l'environnement et du développement durable du département du Val d'Oise en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF).

Dans le cadre du plan d'aménagement forestier validé par arrêté préfectoral pour la période 2011-2031, le Département nous communique que des coupes devraient avoir lieu sur **les parcelles 4 et 8** à partir de la mi-janvier 2024.

Documents

[Information - coupes forestières - forêt départementale de l'Hautil](#)

[Carte des coupes hiver 2023-2024 - Forêt de l'Hautil](#)

Contact

florian.gerbaud@valdoise.fr

Conseil départemental du Val d'Oise

Campus | 2, avenue du Parc

CS 20201 CERGY

95032 Cergy-Pontoise Cedex